



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/46/228/Add.9
23 octobre 1991
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-sixième session
Point 17 b) de l'ordre du jour

ELECTION AUX SIEGES DEVENUS VACANTS DANS LES ORGANES
SUBSIDIAIRES : ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION
DU DROIT INTERNATIONAL

Note du Secrétaire général

Additif

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre à l'Assemblée générale
la communication suivante :

Lettre datée du 21 octobre 1991, émanant de la Mission permanente
du Costa Rica auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : anglais]

J'ai l'honneur de vous informer, en ce qui concerne les élections des
membres de la Commission du droit international qui auront lieu au cours de la
quarante-sixième session ordinaire de l'Assemblée générale, que M. Rodolfo
Piza-Rocafort, actuellement représentant suppléant, a retiré sa candidature.